

Pour que vive la maison de Colette



Fédération des maisons d'écrivain et des patrimoines littéraires, avril 2018

POLITIQUE ■ La consultation départementale du conseil général auprès des Icaunais a rendu ses conclusions

Ils ont voté emploi, Colette et Chablis...

Y. Rep. 03/12/18

L'économie et l'emploi, et l'accès aux soins de proximité sont les deux priorités dégagées par les Icaunais. Selon cette consultation menée par le conseil général, les vignes de Chablis et Colette illustrent le mieux le département.

Christine Picaudou
Directrice générale du conseil général

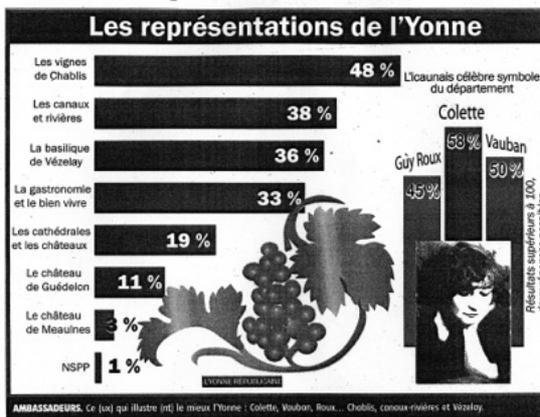
« Les mots clés de cette consultation sont : attachement à l'Yonne, attractivité et proximité », a résumé hier le directeur d'opinion, Stéphane Zumsteeg, en présentant les résultats de la consultation menée pour le compte du conseil général auprès des Icaunais.

Deuxième constat (l'attachement au département n'y est peut-être pas étranger), c'est le bon retour des questionnaires (près de 10 %).

Accès aux soins et maintien à domicile

« C'est exceptionnel », a commenté le directeur d'opinion en soulignant que le profil des gens ayant répondu reflétait bien la diversité de la population icauoise.

Au-delà des « anecdotes » potitimes des per-



AMBASSADEURS. Ce jeu qui illustre jnt le mieux l'Yonne : Colette, Vauban, Roux... Chablis, canaux-rivières et Vézelay.

sonnalités et des sites illustrant le mieux l'Yonne (Colette et Chablis), la consultation dégage des priorités d'actions lourdes, liées à la crise (voir l'infographie page suivante).

Dans un département qui a perdu plus de 4.000 emplois en un an, rien

d'étonnant à ce que les Icaunais demandent que le conseil général s'occupe en priorité de l'économie et de l'emploi, en rendant l'Yonne plus attractive. Ils souhaitent voir les jeunes y trouver leur place, aidés par le développement de passerelles entre collèges-

lycées et entreprises.

Dans un département vieillissant marqué par la pénurie de médecins, ils réclament un accès à des soins de proximité (maisons médicales) et des aides pour le maintien à domicile, pour le développement des soins à la per-

leur semble secondaire. Ils invitent ainsi le conseil général à se pencher sur l'amélioration des équipements sportifs près de chez eux plutôt que de sponsoriser des athlètes de haut niveau en route pour les JO de Londres. Message entendu par le président du conseil général, qui annonce des mesures dès le prochain budget.

RETOURS

16.347
Envoyés à 162.000 foyers icauois, l'enquête du conseil général a obtenu le succès escompté par ses commissaires avec 16.347 dossiers retournés (dont 1.160 par internet). Le questionnaire élaboré par les élus, les chambres consulaires, la direction de la communication du conseil général et l'Institut Ipsos, comptait dix grandes rubriques et dix-huit questions auxquelles il était possible de choisir une, deux ou trois réponses parmi une liste proposée. Il comportait également une question ouverte sur la priorité d'action pour les cantons (pas encore analysée). Jean-Marie Rolland a indiqué que les réponses ne feront pas l'objet d'une communication publique.

Les grandes étapes de la mobilisation







La maison en quelques dates

- 2007 : mise en vente par les héritiers Muesser
- 2010 : création de l'ass. « La Maison de Colette » ; Colette en scène au Châtelet
- 2011 : inscription aux Monuments historiques ; acquisition par l'association
- 2012 : début des travaux d'études ; label « Maison des illustres »
- 2013 : début des travaux...

Il sera une fois... la maison de Colette

APPEL - La célèbre maison de Saint-Sauveur-en-Puisaye est à vendre.

« La maison était grande, coiffée d'un grenier haut. » Cette maison est celle où l'écrivain Colette a passé son enfance et son adolescence : elle est située à Saint-Sauveur, dans l'Yonne, près d'Auxerre. Elle était jusqu'à maintenant la propriété d'un médecin qui a su la garder intacte, avec ses deux jardins. Depuis quelques mois elle est à vendre pour des raisons de succession.

Nous demandons que cette maison – que tant de lecteurs de tous pays viennent voir – puisse être classée et achetée par l'État. Ce n'est pas une simple maison d'écrivain, comme bien d'autres ; elle a été si souvent évoquée et mise en scène par Colette, dans des textes très célèbres, qu'elle est devenue

un peu la maison natale de tous ses lecteurs, qui y retrouvent leurs propres racines.

Le conseil général de l'Yonne, avec le soutien de la Société des amis de Colette, est prêt à aménager cette maison en centre d'études et à la faire vivre, mais il ne peut y parvenir sans l'appui financier officiel des instances publiques nationales. Il faut en effet un accord des différentes collectivités concernées : État, région, département, commune. Et plus le temps passe, plus le risque d'une vente à un particulier est à craindre. Or il s'agit de notre patrimoine culturel. Veut-on prendre le risque que cette maison soit définitivement perdue pour le grand public ?

N'oublions pas ce que Colette écri-

vait : « J'appartiens à un pays que j'ai quitté. » Evurons ensemble pour que ce lieu magique puisse s'ouvrir aux visites, pour que de jeunes chercheurs viennent y travailler. Nos pouvoirs publics laisseront-ils passer cette chance ?

• PÉTITION

Appel à la responsabilité de nos élus pour que la maison de Colette à Saint-Sauveur-en-Puisaye soit rachetée par les pouvoirs publics et soit préservée comme lieu de référence pour les lecteurs du monde entier et source de richesse culturelle pour la région.

À envoyer à : Société des amis de Colette, Mairie – 89520 Saint-Sauveur-en-Puisaye
ou par Internet : soccolette@aol.com

pass
mor
de li
clas
illus
les
refo
cont
de c
dam
pou
couf
fut t
Don
la tc
Con
sa lt
peut
que
mèr
« sa
dést
la ct
Et e

L'HUMANITÉ - JEUDI 7 FÉVRIER 2008

« Colette (1873-1954), qui conservait toujours sur elle une photo de sa maison natale, Sido, sa mère, écrivait ceci en 1911 : « Je vois, chère, que la maison et son jardin te hantent. Cela me plaît et aussi m'attriste. Je vois toujours ta gracieuse petite forme s'y promener, rêvant mille choses... Que de souvenirs surgissent ! »

Chaque lecteur de la romancière pourrait faire sien cette exclamation de Sido, tant la demeure de Saint-Sauveur-en-Puisaye (Yonne) est présente dans l'œuvre de Colette. Que l'on pense à *La Maison de Claudine*, dont elle est en quelque sorte l'héroïne, à *La Retraite sentimentale*, à *Sido*, au *Fanal bleu* ou encore à *Julie de Carnethan*.

« Ce n'est pas une demeure d'écrivain comme une autre, explique Frédéric Maget, universitaire, éditeur des *Lettres à Missy* (Flammarion,

tales, la famille Maesse, qui ne détiennent en indivision. Aussitôt informée, la Société des amis de Colette, alors présidée par Gérard Bonnal et Foulques de Jouvenel, l'un des ayants droit, entreprend des démarches auprès du président du conseil général de l'Yonne. Celui-ci fait estimer le lieu par les Domaines et propose que 80 % de l'achat soit pris en charge par le département et les 20 % restants par la municipalité de Saint-Sauveur-en-Puisaye.

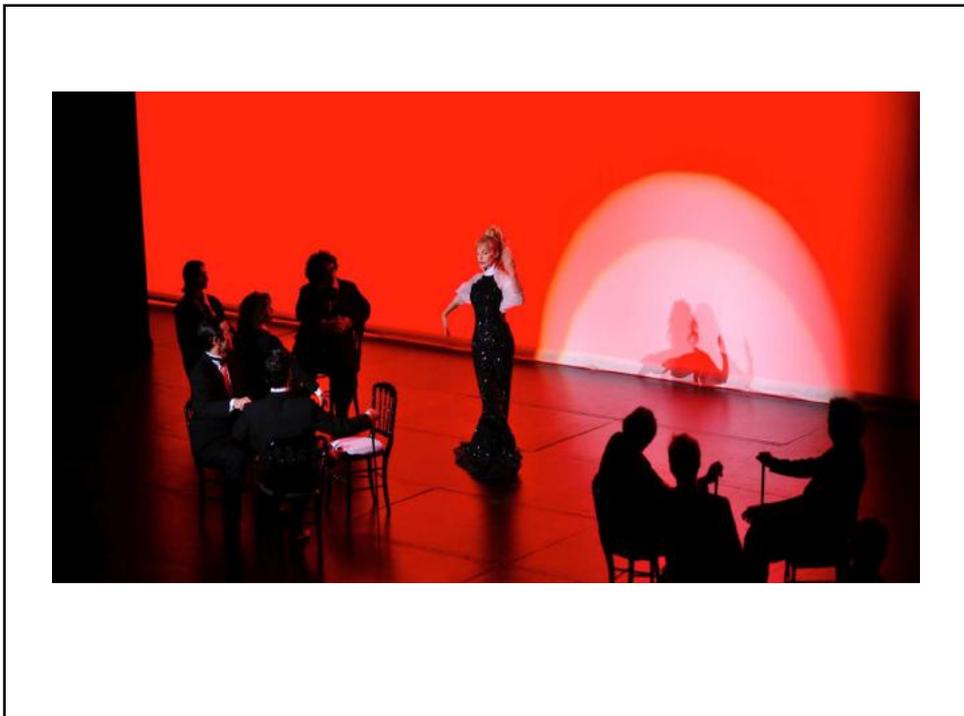
Déjà chargée du Musée Colette, la mairie refuse. Peu après, une petite annonce paraît, proposant la maison à 1,9 million d'euros. « A ce prix

Frédéric Mitterrand n'a pas caché que le prix de 1,9 million « l'avait rendu muet »

d'ouvrir la maison et ses jardins au public, mais aussi aux universitaires, en y accueillant le Centre d'études Colette établi à Auxerre, et d'aménager les communs en salles de lecture et de concert.

Une rencontre informelle entre le président de l'association et le ministre de la culture, Frédéric Mitterrand, qui n'a pas caché que le prix de 1,9 million « l'avait rendu muet », devrait déboucher sur un nouveau rendez-vous, dans les prochaines semaines.

« J'ai compris que le fonds de dotation était essentiel, estime Frédéric Maget. Or, pour récolter de l'argent, il faut rassurer les gens. » D'où l'idée de constituer un comité d'honneur qui comprend des personnalités telles Julia Kristeva, Frédéric Vitoux, Edmonde Charles-Roux, Bernard Pivot, Emmanuel Pierrat, Sylvie Le Bon de Beauvoir.







Collecte, lectures et chansons pour la maison de Colette

Une soirée de mobilisation a été organisée au Châtelet pour sauver la maison natale de l'écrivain

Merveilleuse écrivain mais aussi danseuse, mime, comédienne et critique théâtrale bienveillante, Colette (1873-1954) aurait certainement été touchée par l'hommage qui lui a été rendu, mardi 9 novembre, au Théâtre du Châtelet. Mathieu Amalric, Arielle Dombasle, Lesjé Caron, Judith Magre, Andréa Ferréol, François Marthouret... une pléiade d'artistes de renom avaient répondu à l'invitation de Frédéric Maget, président de La société des amis de Colette, association qui œuvre pour sauver la maison natale de l'écrivain.

Personnage à part entière de l'œuvre – que l'on pense à *La Maison de Colette*, à *La Retraite sentimentale* ou à *Sido* –, cette demeure située à Saint-Sauveur-en Puisaye (Yonne), estimée à 235 000 euros,

est menacée d'être vendue aux enchères (« Le Monde des livres » du 18 juin) courant 2011. Pour éviter que cette maison connaisse le même sort que la villa de Maupassant à Etretat, achetée en janvier par un particulier, la Société des amis de Colette a entrepris des démarches auprès des pouvoirs publics. Le projet comprend l'ouverture au public et aux chercheurs et la création d'un fonds de dotation. « Pour récolter de l'argent, explique Frédéric Maget, il faut rassurer les gens. »

En tenue Claudine

Sous le patronage de l'Académie française et de l'Académie royale de Belgique, dont Colette fut membre, du ministère de la culture et de la Mairie de Paris, cette soirée de mobilisation et de col-

lecte a tenu toutes ses promesses. Deux heures durant, la voix de Colette a retenti sous les ors du Châtelet à travers celles de Carole Bouquet, émouvante Léa (*Chéri*); de la chanteuse Juliette, faisant avec humour et gourmandise l'éloge de la truffe noire « *pérrrigourrdine* »; de Sabine Haudepin, délicate en tenue Claudine, donnant la réplique à Willy (Didier Sandre) ou Sido (Judith Magre); de Mathieu Amalric et Guillaume Gallienne jouant à Kiki la doucette et Toby-Chien; d'Arielle Dombasle, langoureuse dans une version de *Rêve d'Égypte*.

À l'issue du spectacle, mis en scène par Robert Carsen, Carole Bouquet, entourée des artistes, bénévoles d'un soir, a remercié le public « grâce auquel un pas décisif a été franchi » avant d'interpeller le

ministre de la culture, Frédéric Miterrand, les présidents de région et du département: « Cette soirée montre qu'un partenariat public privé est possible, mais le temps presse. »

D'ici « six mois à un an, la maison sera en vente, expliquait peu après Frédéric Maget, nous ne sommes donc pas à l'abri d'une mauvaise surprise ». Il espère qu'après les artistes et donateurs privés, les pouvoirs publics se mobiliseront enfin pour sauver « la maison grande coiffée d'un grenier haut ».

En attendant, les bénéficiaires de la soirée sont estimés de 80 000 à 100 000 euros, environ un tiers de la somme nécessaire. ■

Christine Rousseau

Sur le Web
Amisdecolette.fr

LE MONDE date Ve 12 Nov 2010



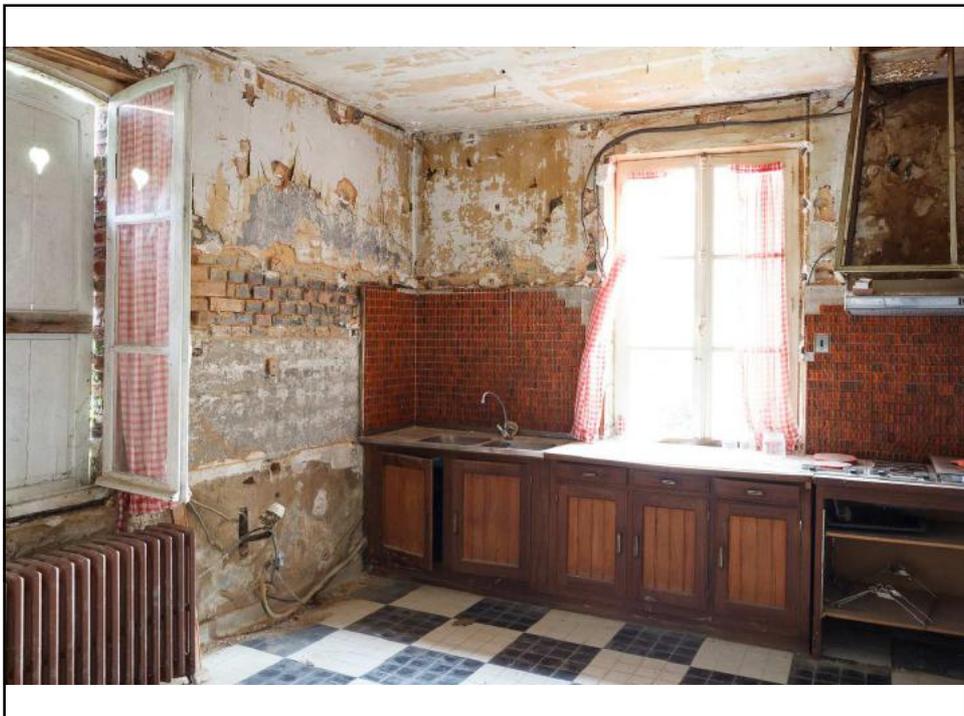
De La Maison de Claudine
à la maison de Colette

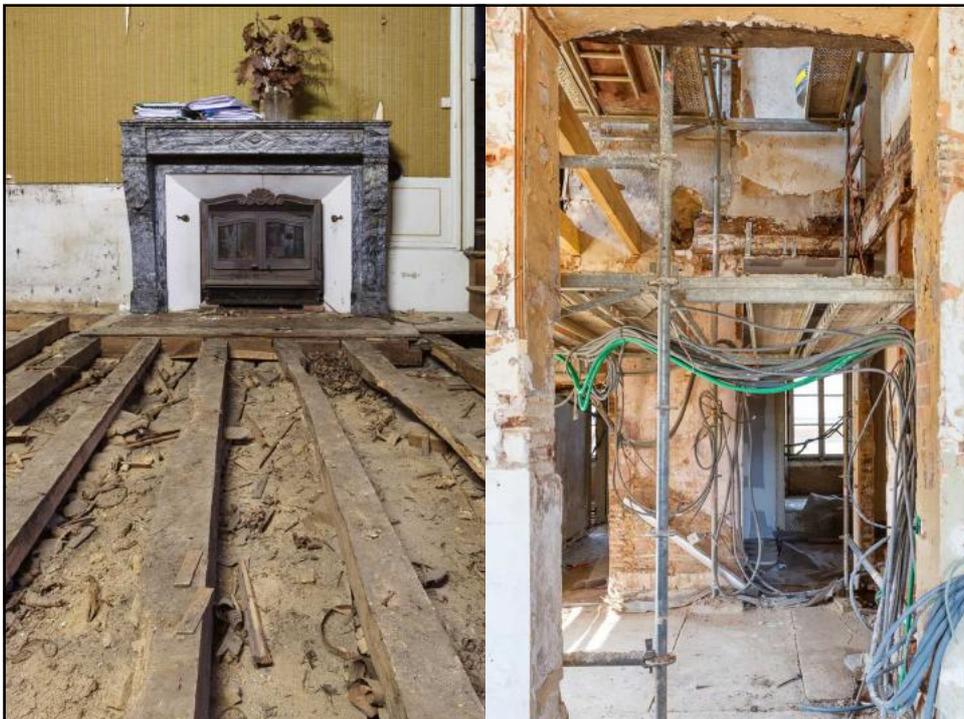


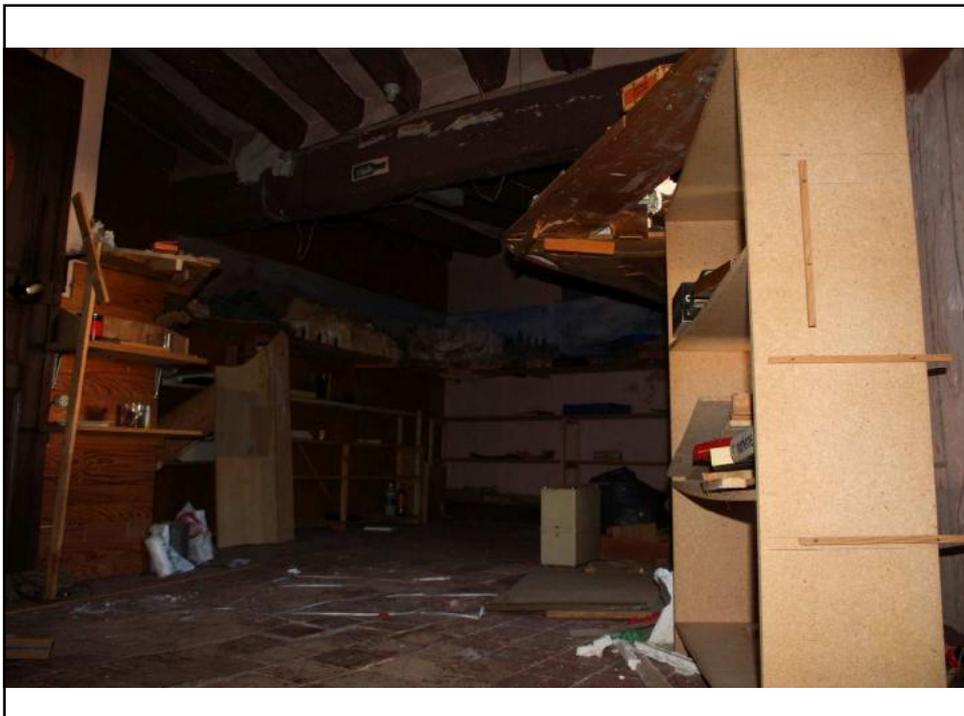
Les sources

- Des documents iconographiques rares,
- L'œuvre de Colette : des dizaines de pages réparties dans toute l'œuvre,
- Les actes notariés,
- Les traces matérielles.

Un bâtiment à l'abandon





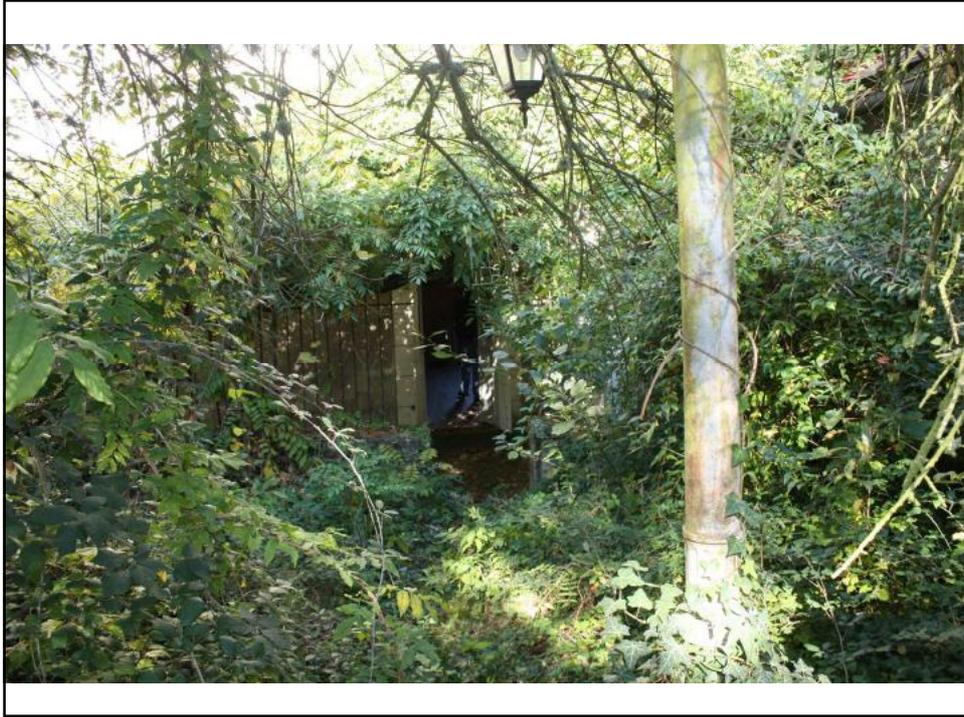


Des professionnels au chevet de la maison et des jardins

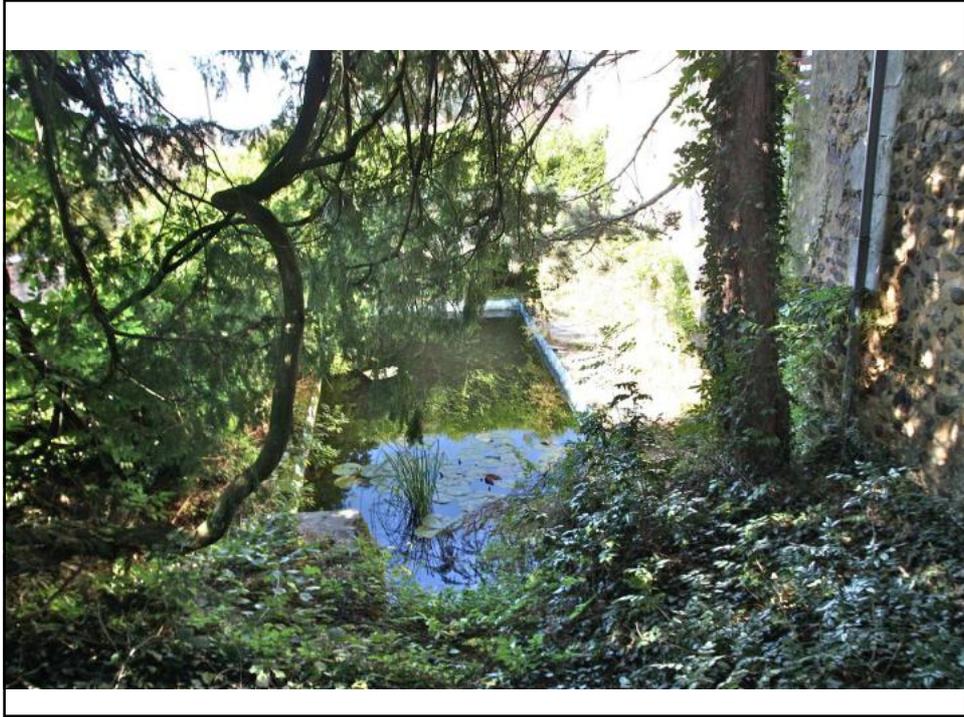










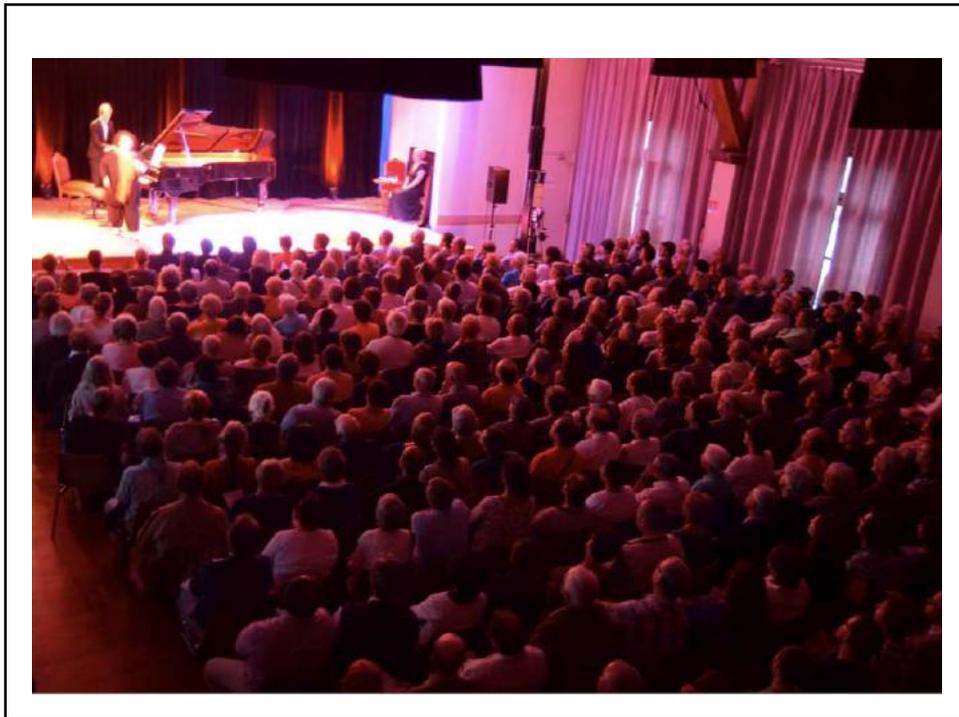


Un projet culturel et pédagogique



Une animation culturelle tout au long de l'année

- Lectures et spectacles
- Conférences et colloques
- Projections
- Concerts
- Expositions



Depuis l'ouverture...



